



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-93069>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-93069**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-80838

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 10/07/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24830054300217

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : 24MAP12 - Accord-cadre à bons de commande de Prestations Juridiques pour les besoins de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Code CPV principal - Descripteur principal : 79110000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation concerne des ACBC de Prestations Juridiques pour les besoins de la MTPM. La Métropole doit pouvoir s'adjoindre l'assistance d'avocats au travers de 3 lots distincts de prestations juridiques relatives aux matières suivantes : - L'Administration générale et Fonction publique, le Droit privé général, - Le Droit de la Commande publique et montages complexes, - Le Droit de l'Urbanisme et expropriation, Environnement. Ces prestations comprennent l'assistance juridique et la représentation juridique devant toutes juridictions, mais aussi, dans le cadre de règlement amiable des conflits (CCIRA, médiation, expertise ...). Ainsi, la présente procédure a pour objet l'assistance juridique et la représentation des intérêts de la Métropole devant une instance juridictionnelle ou d'arbitrage. La mission de représentation est définie comme la représentation de la collectivité devant les différentes juridictions contentieuses ou arbitrales par la réalisation de tous les actes nécessaires à la défense des intérêts de la Métropole dans le cadre d'un litige ainsi que les actes liés à la mise en oeuvre de la décision. La mission conseil juridique est définie comme la production d'études ou de conseils juridiques précontentieux, en lien avec les procédures

susvisées de représentation légale, sur la demande de la collectivité et la participation à des réunions de travail ainsi qu'éventuellement la préparation de celles-ci. Ponctuellement, la Métropole pourra saisir à titre accessoire au présent marché le titulaire d'un lot pour une étude ou un avis indépendamment de tout contentieux.

Critères d'attribution : Lot 1: 1- Valeur Technique: 70% 2- Prix des prestations: 30% Lots 2 et 3: 1- Valeur Technique: 70% 2- Prix des prestations: 30%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Commission MAPA du 11/02/2025 a attribué : Lot 1 le Groupement SCP d'avocats VEDESI / Cabinet ALVAREZ Avocat / NMV Avocat SCP D'AVOCATS VEDESI 28 rue d'Enghien - 69002 LYON - 42502566500034 - Tél : 04.78.61.24.80 pour un prix tarifaire de Tarif 1 : 120 euros / Tarif 2 : 120 euros Total : 240 euros Etant précisé que l'accord-cadre sans montant minimum annuel pour un montant maximum annuel de 90 000,00 euros HT. Lot 2 la société SELAS CHARREL et Associés 22 bis rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS - 43227207800010 - 01.44.29.99.20 pour un prix tarifaire de Tarif 1 : 110 euros / Tarif 2 : 110 euros Total : 220 euros Etant précisé que l'accord-cadre sans montant minimum annuel pour un montant maximum annuel de 60 000,00 euros HT. Lot 3 la société ADALTYS Avocats - 55 Boulevard Des Brotteaux Cedex 06 - 69455 Lyon - 89502103800016 - 04.72.41.15.75 pour un prix tarifaire de Tarif 1 : 110 euros / Tarif 2 : 110 euros Total : 220 euros Etant précisé que l'accord-cadre sans montant minimum annuel pour un montant maximum annuel de 30 000,00 euros HT. Les marchés ont été notifiés le 31 mars 2025. Nombre total d'offres reçues : 13 Autres informations : Chaque accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 12 mois, à compter du 30 avril 2025 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure au 30 avril 2025. Ils sont reconduits tacitement jusqu'à leur terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/08/2025

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/08/2025